



Le feuillet biblique de la semaine

2019 No 15 5^e dimanche du Carême – semaine du 7 au 13 avril

Commentaire de l'évangile du dimanche 7 avril 2019

Moi non plus, je ne te condamne pas

Voilà une page d'évangile qui risque de surprendre, même aujourd'hui, ceux qui la lisent. Ce qui est certain, c'est que les chrétiens des débuts de l'Église hésitaient à l'accepter. L'adultère, en effet, était l'une des trois fautes qui entraînaient l'expulsion de la communauté. C'est sans doute la raison pour laquelle le récit qu'on retrouve dans l'évangile de Jean relève en fait de la tradition de Luc, et son cheminement d'un endroit à l'autre reste bien obscur.¹ Et pourtant, le Jésus que nous dépeint ce passage est bien celui qu'on découvre tout au long de l'évangile. C'est celui dont il est dit à plusieurs reprises qu'il faisait bon accueil aux pécheurs et qui osait affirmer aux pharisiens que les publicains et les personnes qui recourent à la prostitution les précèdent dans le Royaume. (Mt 21, 31) En effet, ce que Jésus proclame est une véritable révolution sur le plan religieux. Il invite chacun à regarder sa propre conduite au lieu de se servir de la loi pour condamner les autres. Il fait sienne la sentence prophétique : « Ce que Dieu veut, c'est la miséricorde et non les sacrifices. » (Os 6, 6; Mt 9, 13)

Comme dit fort bien la première lecture d'aujourd'hui : « Ne songez plus au passé, car je fais un monde nouveau. » (Es 43, 18) C'est la raison pour laquelle certains préceptes, même venant de Moïse, ne peuvent plus être appliqués. En condamnant la femme, ce que les pharisiens veulent au fond, c'est afficher leur pureté de façade, même si elle cache bien des faiblesses. Leur façon de faire a ses racines dans la mémoire la plus ancienne. C'est la pratique du bouc émissaire que l'on sacrifie sans remords pour justifier les autres. C'est pour cela que Jésus peut dire à ceux qui jugent la femme : « Que celui qui est sans péché jette la première pierre. » Jésus fait appel à une loi bien plus haute que

celle de Moïse. Il invite à traiter les autres comme on voudrait qu'ils nous traitent. (Mt 7, 12) Car, dans nos rapports avec les autres, il faut embrasser tout l'avenir possible. « La mesure dont vous vous servez est celle qui servira pour vous. » (Lc 6, 38) C'est pour cela que Jésus se met à écrire sur le sol. Ses auditeurs savaient que, selon la Bible, le nom des artisans du mal « est écrit sur le sol ». (Jr 17, 13) Comme dit Léon-Dufour : « Jésus les renvoie au tribunal de leur conscience. »² Les accusateurs se retirent alors un à un.

La femme du récit se retrouve en situation de faiblesse. Elle est seule face à ceux qui l'entourent. Avant même de l'entendre, ses juges l'ont condamnée. Cela est d'autant plus injuste que, dans le judaïsme ancien, la femme est punie plus sévèrement que l'homme pour un même délit. Car la femme mariée est considérée comme la propriété de l'homme. Jésus part d'un autre horizon. Pour lui, l'homme et la femme ont les mêmes droits, car Dieu a fait l'humanité homme et femme. Il l'a dit clairement lors d'une autre controverse avec les pharisiens à propos du divorce. (Mt 19) Derrière tout cela, il y a l'idée bien ancrée que la meilleure façon de détruire le mal, c'est de détruire le pécheur ou la pécheresse. (Lv 20, 10; Dt 22, 22) C'est ce qu'on appelle la justice immanente, la lapidation sur-le-champ. Il n'y a pas de défense, et la peine n'est jamais assez sévère au goût de la foule. Alors que Jésus est venu proclamer « une année de miséricorde ». (Lc 4, 19) C'est toute la différence entre le sacrifice expiatoire et le pardon qui relève. La conclusion est bien celle qu'on pouvait attendre de Jésus tel qu'il est présenté dans l'évangile. « Je ne te condamne pas. Va et ne pêche plus. »

Paul-Eugène Chabot, msc

Référence :

¹ X. Léon-Dufour, *Lecture de l'évangile de Jean*, pp. 311 ss.

² X. Léon-Dufour, *Lecture de l'évangile de Jean*, pp. 316.

Une personne et son passé

Seigneur,
Toi qui n'enfermes personne
dans son passé,
aide-nous à avancer sur la route
que tu ouvres pour nous.

Voir *Prions en église*, édition dominicale, p. 33.